

PIECES A FOURNIR SELON VOTRE SITUATION

- ❑ FAIRE LA PRÉ-DEMANDE (dossier) SUR LE SITE ANTS

Possibilité de la faire à la MAISON FRANCE SERVICES la plus proche de votre domicile sur RDV à ST-CERE au 05.65.34.35.19 ou A BIARS au 05.65.38.03.79.

- ❑ PRENDRE RDV SUR LE SITE DE LA MAIRIE www.saint-cere.fr

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES DOCUMENTS PAPIER ET NON SUR LE PORTABLE **LA MAIRIE N'IMPRIME PAS LES DOCUMENTS**

A PARTIR DE 12 ANS PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES DEMANDEURS **AU DÉPÔT ET AU RETRAIT DU TITRE**

AVANT DE VOUS PRÉSENTER A LA MAIRIE **ASSUREZ VOUS DE LA BONNE RÉCEPTION DU SMS DE CONFIRMATION DU RDV**

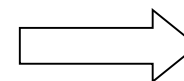
- ❑ LE JOUR DU RDV EN MAIRIE → FOURNIR LA PRÉ DEMANDE OU NOTER LE NUMÉRO DE LA PRÉ DEMANDE POUR NOUS LE COMMUNIQUER

POUR UNE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ FOURNIR :

- ❑ CARTE D'IDENTITÉ : VALABLE 10+5 ANS EN FRANCE UNIQUEMENT, SAUF SI CARTE PRODUITE ÉTANT MINEUR
- ❑ ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS pour les premières demandes, titre périmé, pour les pertes, vols et changement d'Etat Civil
→ Vérifier sur internet si la commune de votre naissance est raccordée à la plateforme « COMEDec », si oui, vous serez dispensés de fournir l'acte.
- ❑ LA PLANCHE PHOTO DE MOINS DE 6 MOIS, MENTIONNANT LA DATE DE LA PRISE DES PHOTOS (de préférence chez un photographe, visage dégagé et sans lunettes).
- ❑ COPIE D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS D'UN AN A LA MEME ADRESSE QUE CELLE QUE VOUS AVEZ INDIQUÉE SUR LA PRÉ DEMANDE : facture d'électricité avec échéancier, eau, téléphone, assurance habitation, taxe foncière, avis d'imposition (pas avis de situation déclarative).
- ❑ MAJEURS HEBERGÉS/ENFANTS MAJEURS : fournir la copie un justificatif de domicile de l'hébergeant + copie de la carte d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant

POUR LES PASSEPORTS FOURNIR EN PLUS :

- ❑ ANCIEN PASSEPORT
- ❑ TIMBRE FISCAL (sur internet lors de la pré-demande ou bureau tabac) MOINS DE 15 ANS 17€, 15 A 17 ANS 42€, MAJEURS 86€
(Titre valable 5 ans pour les mineurs, 10 ans pour les majeurs).



MINEURS FOURNIR EN PLUS :

- ❑ **COPIE DU LIVRET DE FAMILLE + ORIGINAL DES CARTES D'IDENTITÉ DES 2 PARENTS OU DU PARENT PRÉSENT.**
 - ❑ **SI SÉPARATION : ORIGINAL DU JUGEMENT COMPLET**
 - ❑ **GARDE ALTERNÉE AVEC JUGEMENT :** original du jugement complet + les 2 adresses sur la pré-demande + cartes d'identité des 2 parents + justificatif de domicile des 2 parents (originaux)
 - ❑ **GARDE ALTERNÉE SANS JUGEMENT :** fournir une attestation sur l'honneur des 2 parents attestant l'entente sur la garde alternée sans jugement + les 2 adresses sur le dossier + les cartes d'identité des 2 parents + justificatif de domicile des 2 parents.
 - ❑ **SI AJOUT DU NOM D'USAGE :** consentement du mineur de plus de 13 ans + accord des 2 parents.
- EMPREINTES À PARTIR DE 12 ANS, PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU PÈRE OU DE LA MÈRE AU DÉPÔT ET AU RETRAIT DU TITRE**

PERTE OU VOL FOURNIR EN PLUS :

- ❑ **DÉCLARATION DE PERTE (sur internet CERFA N° 14011*02)**
 - ❑ **DÉCLARATION DE VOL (gendarmerie)**
 - ❑ **TIMBRE FISCAL A 25 € POUR LA CARTE D'IDENTITÉ PERDUE OU VOLÉE (sur internet lors de la pré-demande ou bureau de tabac)**
 - ❑ **PERMIS DE CONDUIRE**
 - ❑ **COPIE D'UN TITRE D'IDENTITÉ (copie papier et non sur le portable)**
-

AUTRES SITUATIONS FOURNIR EN PLUS :

- ❑ **ACTE DE DÉCÈS DU CONJOINT** POUR LES FEMMES VEUVES
- ❑ **ACTES DE MARIAGE** SI CHANGEMENT DE TITRE SUITE A MARIAGE
- ❑ **EN CAS DE DIVORCE**, POUR UNE FEMME QUI SOUHAITE CONSERVER SON NOM D'EX ÉPOUSE (EN NOM D'USAGE), FOURNIR LE JUGEMENT INDICANT L'AUTORISATION DE L'EX EPOUX À CONSERVER SON NOM
- ❑ **2 NOMS DES PARENTS EN NOM D'USAGE POUR LES MINEURS** fournir 1 autorisation écrite du père et de la mère + cartes d'identité des 2 parents + consentement du mineur de plus de 13 ans.
- ❑ **TUTELLE/CURATELLE/ENFANTS PLACÉS** (se renseigner auprès de la Mairie).

VOUS AVEZ 3 MOIS POUR RETIRER LE TITRE
PASSÉ CE DÉLAI, IL SERA AUTOMATIQUEMENT DÉTRUIT.

DANS UN DÉLAI DE 2 MOIS, SI VOUS NE RECEVEZ PAS LE SMS DE
L'A.N.T.S VOUS INDIQUANT L'ARRIVÉE DU TITRE EN MAIRIE
NOUS CONTACTER